

Sté Thérèse d'Avila, vierge.

Temps probable demain

ENSOLEILLE

Minimum

Maximum

LE DEVOIR

Directeur: Gérard FILION

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

La politique affranchie de la morale
trahit ceux-là mêmes qui veulent qu'il
en soit ainsi. Le danger est imminent
mais il est encore temps. Rien n'est
perdu avec la paix. Tout peut l'être
avec la guerre.

PIE XII — (1939)

VOL. XLIV — No 240

MONTREAL, JEUDI, 15 OCTOBRE 1953

Dix sous le numéro

Le Canada, la G.-B. et les E.-U. étudient le moyen de garantir la paix en Europe

Churchill tient toujours à une conférence des Trois Grands

NEW-YORK, 15 (P.C.) — Le Times de New-York révèle aujourd'hui qu'on étudie présentement à New-York un projet de garantie de paix en Europe auquel participeraient les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et le Canada en vue d'apaiser les craintes qu'éprouve la Russie au sujet de la communauté européenne de défense et l'Organisation du traité de l'Atlantique-nord.

"L'idée que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et le Canada, trois puissances non continentales, donneraient à l'Europe une garantie contre toute agression de la part des signataires du traité de la communauté de défense ou des membres de l'Alliance Atlantique fait de plus en plus de chemin."

Une telle proposition, signale le journal, serait une mesure importante vers la consolidation de la position occidentale grâce à laquelle la tension mondiale pourrait être atténuée par la suite.

On mande également de source excellente que M. Dulles verrait d'un bon oeil la proposition du maréchal Tito, de Yougoslavie, pour la tenue d'une conférence entre les Etats-Unis, la Grande-Bre-

Belgrade rejette le plan russe

Siege des Nations unies, 15 (P.A.) — La Yougoslavie a fait grise mine à la proposition de M. Vichinskiy, président du Conseil, de convoquer une conférence internationale dans les deux zones et d'accorder l'indépendance complète à toute la région dans les trois mois suivants.

La délégation yougoslave n'accorde aucune faveur à la proposition soviétique et elle a vainement tenté d'empêcher M. Vichinskiy de l'inscrire au feuillet. Le vice-président de la Yougoslavie, M. Moshe Pijade, dans un discours radiodiffusé hier soir par Radio-Belgrade, a souligné que l'intervention russe dans la question de Trieste "ne sert ni les intérêts de la Yougoslavie ni ceux de la population de Trieste."

"L'Union soviétique ne se soucie pas plus aujourd'hui de la protection des intérêts de la Yougoslavie qu'elle ne l'a fait à l'occasion du conflit (du Cominform) en mars 1948", soutient M. Pijade.

A Trieste, des émeutes anti-yougoslaves ont soulevé aujourd'hui les protestations de la mission économique de Yougoslavie et amené la fermeture de toutes les écoles slovènes de Trieste, où la tension s'accroît d'heure en heure.

Mais ce n'est pas du premier coup que nous pouvons nous situer dans une telle perfection. D'où nécessité pour le chrétien de pratiquer durant toute sa vie ce que j'appellerai volontiers "l'abnégation dans l'effort".

Ce qui exige la connaissance et l'application de certaines lois: respect et purification du caractère, développement des qualités de tempérament qui ne soit pas au détriment de l'équilibre moral de la personnalité; fortes disciplines de la pensée, du cœur, et de l'action qui neutralisent l'action néfaste des passions de tristesse, et des passions pueriles qui empêchent l'homme d'agir "avec constance et avec esprit de suite".

L'éducateur doit préparer des ouvriers pour la construction d'un monde nouveau, selon l'expression si heureuse du Pape Pie XII.

Préparer des saints, non pas des saints perdus dans la solitude des déserts, mais des saints en chair et en os qui habiteront nos demeures; des saints qui feront circuler le sang de l'organisme économique, l'argent, dans toutes les parties de l'organisme social; des saints qui se donneront le baiser de paix fraternel par-dessus les frontières qui divisent les peuples; des saints qui tiendront dans leurs mains tous les outils et tous les instruments de travail afin de sculpter le monde à la ressemblance de Dieu; un monde juste et charitable.

Nous avons des hommes d'Etat, des légistes, des médecins, des industriels, des travailleurs de la pensée, des hommes de métier, des bacheliers et des artistes; ce que nous voulons, ce sont des hommes nouveaux, recréés par l'esprit, et embauchés sur les chantiers de la rédemption.

Le cardinal a dit aux éducateurs ontariens qu'ils défendent la cause de l'éducation chrétienne et française. Vous faites vivre et survivez, a-t-il dit, des causes nobles. Et si le Seigneur nous appelle à défendre des causes, Il veut que nous prenions les moyens légitimes de les défendre.

Et il a terminé par cette phrase que nous rapportons au début de notre héritage catholique et français.

Le cardinal a dit aux éducateurs ontariens qu'ils défendent la cause de l'éducation chrétienne et française. Vous faites vivre et survivez, a-t-il dit, des causes nobles. Et si le Seigneur nous appelle à défendre des causes, Il veut que nous prenions les moyens légitimes de les défendre.

Un grand nombre de congressistes ont assisté aux séances d'hier après-midi. Ils ont entendu plusieurs rapports sur l'activité des diverses sociétés affiliées à l'Association d'éducation.

Le congrès se terminera ce soir par l'élection d'un nouveau conseil d'administration.

(suite à la page 8)

EN 4e PAGE, PREMIER-MONTREAL

M. Gérard Picard réplique aux unions dites "internationales"

par André LAURENDEAU

SPLendeurs et MISERES DE L'INDE

Les Etats linguistiques

par Gérard FILION

— XI —

L'Inde est une construction politique plus complexe à elle seule que toute l'Europe. Le nombre des dialectes, nous le savons déjà, atteint les deux cent cinquante. Une bonne douzaine de langues avec chacune son alphabet et son écriture jouissent d'une reconnaissance officielle. Une trentaine de calendriers sont en usage. Il y a plus de différence entre un Tamoul et un Pendjabi qu'entre un Italien et un Suédois. La coloration de la peau passe par toutes les nuances, depuis le blanc presque clair du Cachemire jusqu'à l'ébène de Malabar. Même variété dans les costumes, dans l'alimentation, dans la construction des habitations. Un voyage à travers l'Inde est l'occasion d'une découverte et d'un émerveillement perpétuels.

Au moment de la partition, l'Inde était émietlée en plus de cinquante Etats. Les uns, dits Etats princiers, étaient des monarchies absolues gouvernées par un maharajah; celui-ci faisait soumission à minuscules comme le Pepsu.

Quand ce regroupement fut terminé, l'Inde ne comprenait plus que vingt-huit Etats, les uns immenses comme Bombay, d'autres minuscules comme le Pepsu.



Des frères qui ne se comprennent pas

La couronne britannique et gouvernait son Etat pour le compte de l'administration anglaise. D'autres Etats étaient administrés par un gouverneur désigné par Londres; ce gouverneur relevait du vice-roi, lui-même responsable au Colonial Office.

Ce fut la tâche du sardar Patel, l'homme fort du Congrès, de réduire la puissance des princes et de regrouper cette poussière d'Etats et de principautés. Là où la persuasion échoua, il fallut employer la force. C'est ce qui se produisit dans le cas du nizami.

Une vieille promesse du Congrès

Le parti du Congrès s'était de longue date engagé à calquer la carte politique de l'Inde sur les frontières linguistiques des pays. Mais au moment de l'indépendance, le gouvernement de Delhi eut des tâches plus pressantes sur les bras. Il fallut organiser la vie politique du pays, voir à la création de gouvernements provinciaux et d'administrations locales dans les Etats dirigés par le gouvernement central, mettre fin au massacre entre hindous et musulmans, accueillir des millions de réfugiés, trouver du pain aux millions d'affamés. On comprend aisément que dans des conditions aussi précipitées le gouvernement ait remis à plus tard l'exécution de certaines promesses. Il fallut attendre jusqu'à 1953 la création du premier Etat linguistique.

A Pan-Mun-Jom

Seulement 7 captifs chinois sur 500 acceptent le rapatriement

Pan-Mun-Jom, 15 (P.A.) — Les 23 décembre. Les rouges voulaient prolonger cette période d'explication, mais les alliés s'y sont refusés, disant que l'armistice prévoit une période de 90 jours après la date où les récalcitrants auront été remis à la Commission neutre. Cela fut fait le 24 septembre.

Le commandement de l'ONU a avisé la Commission que les prisonniers récalcitrants devront être élargis à titre de civils, le 22 janvier, à la conférence politique n'a pas réglé leur sort auparavant.

L'obligation de relâcher les prisonniers est immuable, peu importe la date où débutera la conférence politique, a dit le brigadier-général A. L. Hamblen, commandant du groupe allié de rapatriement, dans une lettre à la commission.

Mercredi, les communistes ont accusé les alliés d'avoir placé 466 agents secrets dans les enclos de prisonniers pour y détenir les prisonniers de force. La liste des noms de ces agents aurait été remise à la Commission.

Le major-général Blackshear Bryan, délégué en chef de l'ONU, n'a pas commenté directement cette accusation, mais il a dit que l'ensemble des plaintes communistes forme "évidemment un effort en vue d'embrouiller le fait que de nombreux prisonniers refusent le rapatriement."

Mercredi, lorsque les journalistes ont fait le tour des centres d'explications, des prisonniers irrités ont lancé des pierres sur des jeeps soviétiques transportant des visiteurs communistes.

Pendant que les prisonniers clamaient et criaient des insultes à l'adresse des Sino-Coréens, la commission neutre de rapatriement a promptement convoqué les 35 prisonniers chefs d'enclos. Les journalistes sino-coréens et alliés ont assisté à la séance à laquelle les chefs d'enclos ont demandé l'assurance que les prisonniers ne seraient pas contraints de retourner en Chine.

Les captifs récalcitrants avaient aussi réclamé que les correspondants soient présents pendant la discussion avec Timayaya sur la procédure des explications.

Le pour et le contre

C'est en effet le printemps dernier que le gouvernement de Delhi entreprit de faire la première expérience d'un Etat linguistique par la création de l'Andhra, détaché de l'Etat de Madras et groupant les peuples de langue télougou. Il n'en fallut pas davantage pour alimenter une flamme de réclamation à travers tout le pays. Durant tout l'été dernier, la grande question qui paraissait agiter l'opinion publique aux Indes était celle des Etats linguistiques. Les journaux étaient remplis de lettres de lecteurs traitant du sujet. The Illustrated Weekly of India, le grand illustré de l'Inde, consacra deux pleines pages, plusieurs semaines de suite, à des lettres de lecteurs se prononçant pour et contre les Etats linguistiques. Si l'on en juge par les lettres parues dans la presse indienne, il semble que l'opinion publique soit divisée à peu près également entre les partisans et les adversaires des Etats linguistiques. Les partisans font valoir les arguments suivants: simplification des administrations locales, parce que celles-ci n'auraient plus à traiter que dans une seule langue, apaisement des minorités qui se plaignent d'un traitement injuste, impulsion nouvelle donnée à la culture de l'Inde, réduction du nombre des Etats et par conséquent économie des fonds publics. Les adversaires mettent de l'avant les arguments suivants: les frontières linguistiques ne coïncident pas toujours avec les frontières économiques, il existe des flots importants de minorités qu'il est impossible de rattacher géographiquement à l'Etat auquel ils devraient normalement appartenir, les mouvements migratoires de l'avenir créeraient de nouvelles minorités de sorte que les Etats seraient sujets à de perpétuelles mutations de frontières.

Comme cela se produit toujours dans l'Inde, la question se complique de toutes sortes d'éléments impondérables, difficiles à saisir pour un étranger, mais qui ont souvent des implications religieuses et raciales. Et naturellement, les partis d'opposition soufflent sur le feu à seule fin d'embarrasser le gouvernement. Les communistes sont très habiles à exploiter ce filon de propagande. La récente tournée de leur chef, A. K. Gopalan, dans le sud du pays, par exemple, avait pour objet d'attiser le désir des peuples dravidiens de former des Etats linguistiques en vue de fortifier leur résistance aux races aryennes du nord.

Il n'est pas facile de savoir quel aspect prendrait la carte de l'Inde si les frontières des Etats coïncidaient avec celles des langues. Il n'existe aucune carte linguistique du pays. Nous avons essayé de nous en procurer à Delhi; mais nos démarches ont été vaines. Une telle carte existerait peut-être quand les données du dernier recensement seront connues. Quand elle sera disponible, il sera intéressant de la comparer avec la carte politique actuelle pour se rendre compte jusqu'à quel point l'aspect politique du pays pourra être modifié par la rectification des frontières.

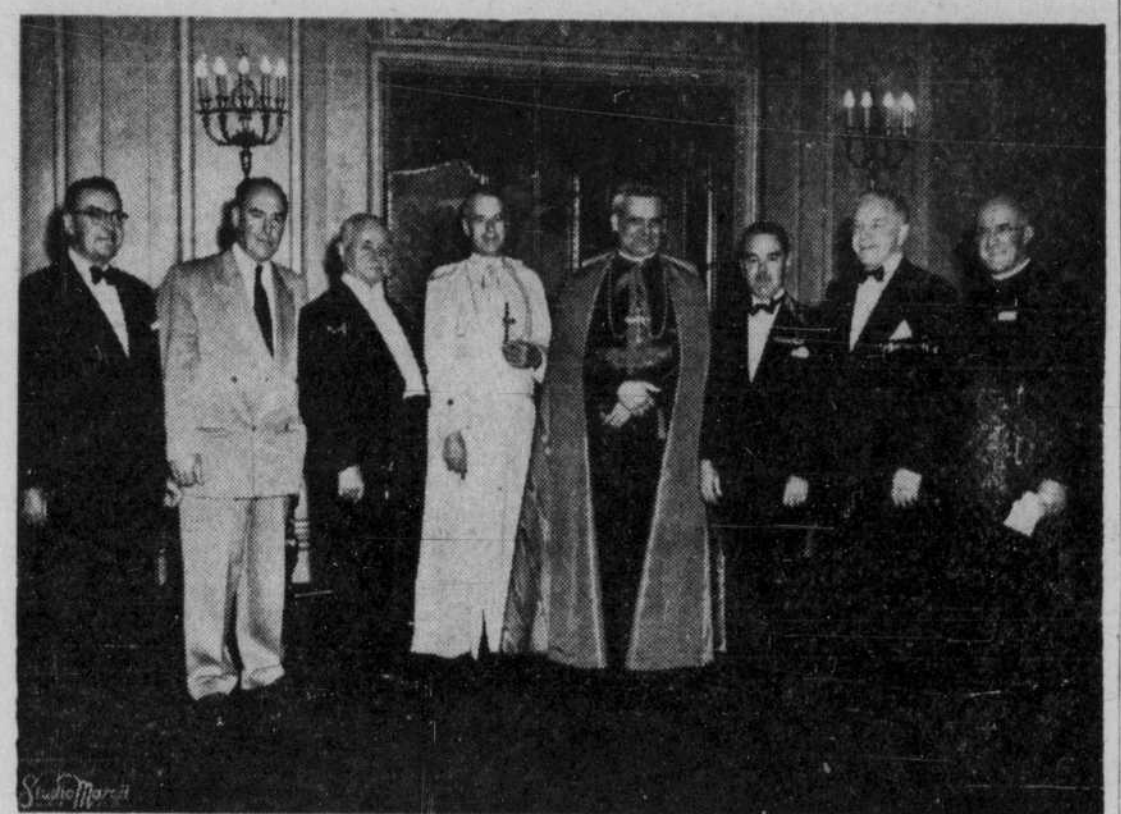
Quoi qu'il arrive, il ne fait aucun doute qu'une réforme de cette envergure n'est réalisable qu'à longue portée. Elle ne manquera d'ailleurs pas de rencontrer de vives oppositions, même chez les partisans des Etats linguistiques. Certains commencent d'ailleurs à exprimer des réserves, en se demandant si les mouvements de retraite, à une assemblée tenue dans l'Etat de Travancore-Cochin en faveur de la rectification des frontières sur une base linguistique, les orateurs expriment leur vive opposition à la sécession d'un coin de territoire de langue tamoule, en donnant pour raison que cette minorité était la plus riche de l'Etat et que les finances du gouvernement seraient gravement affectées si cette portion de territoire devait être rattachée à l'Etat de Madras. Il est donc probable que les réalités économiques et les nécessités politiques feront ajourner plusieurs projets.

Du moyen âge à la vie moderne

Il semble bien néanmoins que l'Inde s'achemine vers une prise de conscience de plus en plus nette des nationalités qui la composent. Jusqu'à 1947, elle ressemblait à l'Europe du moyen âge avec ses Etats princiers et ses rivalités féodales. On y aurait vainement cherché une aspiration des peuples vers l'unité nationale et l'autonomie culturelle. Mais il ne faut pas le moindre doute que l'Inde suivra, au rythme accéléré de la vie moderne, la même voie que l'Europe. Les nationalités, en prenant conscience d'elles-mêmes, aspireront à former des nations et les nations des Etats.

Cette aspiration des peuples de l'Inde à former des Etats autonomes représente-t-elle une menace à l'unité du pays? Certains dirigeants paraissent le craindre. D'autres affirment au contraire que

(suite à la dernière page)



AU CONGRES DE L'ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE D'EDUCATION DE L'ONTARIO — Voici les principaux invités d'honneur au banquet qui avait lieu hier soir, au cours du congrès de l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario. De gauche à droite, MM. Paul Martin, ministre fédéral de la Santé publique et du Bien-Etre social, Louis-Philippe Cécile, ministre provincial du Tourisme de l'Ontario, et Thibodeau Rinfret, juge en chef de la Cour Suprême du Canada; S. E. Mgr Marie-Joseph Lemieux, o.p., archevêque d'Ottawa; S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal et orateur principal du banquet; MM. Ernest Desormeaux, président de l'Association, et Lionel Chevrier, ministre des Transports; et le R. P. Gustave Sauvé, O.M.I.

AU CONGRES DE L'A.C.F.E.O.

Une invitation à l'espoir

par Pierre LAPORTE

Ottawa, 15. — Le cardinal Paul-Emile Léger a invité hier soir les Franco-Ontariens à l'espoir. Il leur a dit que la cause sacrée du triomphe de la foi et de la langue l'emportera, car "ceux qui persécutent la justice trouvent toujours Dieu sur leur chemin".

Le cardinal était l'invité d'honneur au magnifique banquet qui a eu lieu au Château Laurier à l'occasion du 13e congrès de l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario.

"Vous avez défendu et vous défendez les droits sacrés qui vous ont été confiés, dit le cardinal. Cet héritage comporte encore deux grandes richesses: la foi qui a permis à nos premiers colons de lutter victorieusement et de bâtir un peuple justement orgueilleux de ses institutions; un verbe, une langue qui est parlée dans le monde entier. Faudra-t-il croire qu'au Canada, ce pays de grandes libertés, qui a combattu partout dans le monde pour la liberté, faudra-t-il croire que c'est là que cette part de l'héritage français ne pourra être gardée en toute liberté? J'ai trop confiance en mon pays pour penser que le français ne sera pas toujours une de ses grandes richesses". (On trouvera le texte complet de l'allocation du cardinal en page 8.)

26 évêques

Vingt-six archevêques et évêques de langue française, venus de tous les coins du Canada, avaient pris place à la table d'honneur. On remarquait les archevêques d'Ottawa, de Sherbrooke, de Québec, de Rimouski, de Moncton et l'auxiliaire de St-Boniface.

Le gouvernement fédéral était représenté par le ministre des Transports, M. Lionel Chevrier et par M. Paul Martin, ministre de la Santé. Ils sont tous Franco-Ontariens. Il y avait aussi M. Louis Cécile, du cabinet provincial, ainsi que quelques sénateurs et députés fédéraux. Le juge en chef de la Cour suprême, M. Thibodeau Rinfret, était aussi à la table d'honneur. Le dîner, auquel assistaient plus de 700 personnes, était sous la présidence de M. Ernest Desormeaux, président de l'A.C.F.E.O.

Digne successeur

L'archevêque d'Ottawa, Son Exc. Mgr Marie-Joseph Lemieux, est nouvellement arrivé dans la capitale fédérale. C'était la première fois depuis son intronisation qu'il rencontrait en groupe l'Association d'éducation d'Ontario. Il a prouvé qu'il était le digne successeur du regretté Mgr Vachon, qui déclarait aux éducateurs franco-ontariens en 1951: "Nous devons redoubler d'efforts dans la lutte qui se continue pour la défense et le maintien et une plus parfaite reconnaissance de nos droits scolaires".

Hier soir, Mgr Lemieux a repris le flambeau. Aux congressistes de l'Association d'éducation il a dit: "Les Canadiens français ont le devoir d'entretenir la plus ferme détermination de maintenir leur culture et d'exploiter au maximum la richesse qu'elle constitue pour apporter leur indispensable contribution à la grandeur de la nation tout entière".

Décorations

L'Association d'éducation de l'Ontario a profité de son congrès pour décerner sa décoration de

l'Ordre du mérite scolaire franco-ontarien. Le plus éminent des décorés a été Son Exc. Mgr L. Rheaume, évêque de Timmins. Ce vénérable pasteur de 80 ans a fourni une carrière éminemment fructueuse. Il a dirigé plus de 100 paroisses, bâti des douzaines d'écoles, fondé de multiples associations. Il aura bientôt chez lui un collège classique et un poste de radio entièrement français.

Parmi les autres décorés, on remarquait: MM. Victor Barrette et Camille L'Heureux, du "Droit", ainsi que quelques associations et institutions, comme le journal Le "Droit", la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa.

C'est le cardinal Léger lui-même qui a remis à Mgr Rheaume le diplôme et la médaille de sa nouvelle distinction.

Le cardinal Léger

Son Eminence a été présentée, de façon fort spirituelle, par le juge en chef du Canada, M. Rinfret.

Le cardinal a parlé d'éducation. L'éducation de la jeunesse, a-t-il dit, est une tâche que les hommes ont toujours considérée comme sacrée. L'Eglise va plus loin et ne craint pas d'affirmer que l'éducateur accomplit un métier divin. L'homme peut être un génie; il doit reproduire dans sa vie les traits d'un Dieu. Ne soyons donc pas surpris si les problèmes de l'éducation ont suscité à travers les âges de violentes discussions: le cœur de la jeunesse a été le enjeu des grandes luttes que le bien et le mal ont livrées sur les champs de bataille de l'histoire. L'éducation chrétienne est un problème vaste comme le monde. Le premier fruit de la véritable éducation chrétienne, la seule qui soit vraiment humaine, sera donc de créer dans l'âme et le cœur de tout adolescent "le sens divin de l'orientation", d'inculquer à toute une génération "l'angoisse divine".

Etre un homme au sens plein du mot signifie avant tout: accepter dès maintenant la vie éternelle avec toutes ses exigences pratiques. Cet homme aura besoin, à certaines heures, de ramasser toutes les énergies de son âme, pour tenir les yeux fixés sur les horizons éternels, pour accomplir le ciel sur la terre, en y établissant, uni à l'esprit de Dieu, la justice, la paix et le bonheur.

Car, ayons le courage de le reconnaître, nous vivons dans un monde qui, systématiquement, tend à soustraire à la judicature universelle de Jésus-Christ toute une zone immense de la pensée et de la vie humaine. Cette tendance elle se rencontre dans la pensée laïque qui juge tout, uniquement, sur le plan profane; elle se répandra, encore davantage, demain à la faveur de certaines doctrines qui subordonnent la formation de l'homme à l'établissement d'un régime économique. L'éducateur chrétien doit inculquer à la génération qu'il forme le sens pratique du divin.

Une telle éducation peut-elle concilier avec les obligations sociales de l'homme qui vit au milieu du siècle? Oui, c'est bien dans la mesure, en effet, où la société permet à l'individu de découvrir, dans tous ses frères, la présence vivante de Dieu qu'elle assurera ce "climat social" où le don de soi à tous apparaît comme le plus bel ap-

nage de la personnalité. La grande obligation de l'homme de caractère, c'est donc l'acceptation du devoir social chrétien. Or le don entier de soi-même à des tâches communes, ne doit pas se manifester dans nos vies par des actes isolés. Ce don doit devenir un état d'âme permanent; et de même que les grains d'un chapelot sont reliés entre eux par la chaîne qui les traverse, ainsi tous nos actes doivent glisser sur la chaîne d'or du dévouement et du sacrifice.

Mais ce n'est pas du premier coup que nous pouvons nous situer dans une telle perfection. D'où nécessité pour le chrétien de pratiquer durant toute sa vie ce que j'appellerai volontiers "l'abnégation dans l'effort".

Ce qui exige la connaissance et l'application de certaines lois: respect et purification du caractère, développement des qualités de tempérament qui ne soit pas au détriment de l'équilibre moral de la personnalité; fortes disciplines de la pensée, du cœur, et de l'action qui neutralisent l'action néfaste des passions de tristesse, et des passions pueriles qui empêchent l'homme d'agir "avec constance et avec esprit de suite".

L'éducateur doit préparer des ouvriers pour la construction d'un monde nouveau, selon l'expression si heureuse du Pape Pie XII.

Préparer des saints, non pas des saints perdus dans la solitude des déserts, mais des saints en chair et en os qui habiteront nos demeures; des saints qui feront circuler le sang de l'organisme économique, l'argent, dans toutes les parties de l'organisme social; des saints qui se donneront le baiser de paix fraternel par-dessus les frontières qui divisent les peuples; des saints qui tiendront dans leurs mains tous les outils et tous les instruments de travail afin de sculpter le monde à la ressemblance de Dieu; un monde juste et charitable.

Nous avons des hommes d'Etat, des légistes, des médecins, des industriels, des travailleurs de la pensée, des hommes de métier, des bacheliers et des artistes; ce que nous voulons, ce sont des hommes nouveaux, recréés par l'esprit, et embauchés sur les chantiers de la rédemption.

Le cardinal a dit aux éducateurs ontariens qu'ils défendent la cause de l'éducation chrétienne et française. Vous faites vivre et survivez, a-t-il dit, des causes nobles. Et si le Seigneur nous appelle à défendre des causes, Il veut que nous prenions les moyens légitimes de les défendre.

Et il a terminé par cette phrase que nous rapportons au début de notre héritage catholique et français.

Le cardinal a dit aux éducateurs ontariens qu'ils défendent la cause de l'éducation chrétienne et française. Vous faites vivre et survivez, a-t-il dit, des causes nobles. Et si le Seigneur nous appelle à défendre des causes, Il veut que nous prenions les moyens légitimes de les défendre.

Un grand nombre de congressistes ont assisté aux séances d'hier après-midi. Ils ont entendu plusieurs rapports sur l'activité des diverses sociétés affiliées à l'Association d'éducation.

Le congrès se terminera ce soir par l'élection d'un nouveau conseil d'administration.

(suite à la page 8)

EN 4e PAGE, PREMIER-MONTREAL

M. Gérard Picard réplique aux unions dites "internationales"

par André LAURENDEAU

M. Gérard Picard réplique aux unions dites "internationales"

Il y a une qualité que nul ne saurait refuser de reconnaître chez M. Gérard Picard: c'est le courage.

Sommé de récusar des déclarations formulées il y a un mois, le président de la CTCCT les a réaffirmées avant-hier avec plus d'éclat.

Nos syndicats à obédience américaine sont fausement appelés "internationaux". Nous avons la manie de baptiser internationales les entreprises, économiques ou sociales, où nous acceptons d'être les appendices d'entreprises américaines équivalentes.

Où, nous vivons à une époque où il suffit de quelques heures pour atteindre Londres, Paris ou Rome; mais l'avion de nos "internationaux" dépasse rarement New-York.

Personne ne songe à nier le rôle historique joué ici par les syndicats d'origine américaine. L'industrialisation s'est développée aux Etats-Unis plus tôt qu'au Canada.

Cela ne signifie pas, cependant, que nous devons éternellement dépendre d'eux. "Les Américains eux-mêmes, rappelle M. Picard, se sont un jour dégagés de la domination anglaise".

Les derniers incidents indiqueraient que cette libération demeure une perspective lointaine.

M. Gérard Rancourt, président du Conseil du Travail de Montréal (CCT-CIO), proposait il y a quelque temps la formation d'un cartel régional des trois centrales syndicales: elles tiendraient des réunions conjointes pour étudier des problèmes communs.

Vers le même temps, et sans avoir l'intention de répondre à M. Rancourt, car il traitait d'un tout autre problème, le président de la CTCCT fit une déclaration qui mit le feu aux poudres. M. Picard trouvait "humiliant et inconscient" le fait que des centaines de mille travailleurs canadiens, par leur affiliation à des unions américaines, sont "un obstacle sérieux à notre évolution plus rapide vers la souveraineté nationale"; ils "participent souvent sans s'en rendre compte, en leur qualité de membres et par leurs deniers, à l'élaboration ou au maintien d'une politique commerciale contraire aux intérêts du Canada".

Le jeudi 3 octobre, le Conseil des Métiers et du Travail (CMT-FAT) approuve l'idée d'une rencontre préliminaire, mais après avoir été secoué par une véritable tempête.

La semaine suivante le Conseil du Travail, auteur de la proposition de cartel, fait lui aussi sa petite bourrasque. M. R.-J. Lamoureux rappelle aux syndicats, en termes assez

BLOCS-NOTES

Le monument Laurier

Laurier a maintenant son monument à Montréal tout comme La Fontaine, comme Macdonald et comme Cartier. La ville de Montréal a accepté le don de la statue de la part du Comité du Monument que présidait M. le sénateur Thomas Vian.

Laurier avait déjà son monument à Montréal tout comme La Fontaine, comme Macdonald et comme Cartier. La ville de Montréal a accepté le don de la statue de la part du Comité du Monument que présidait M. le sénateur Thomas Vian.

Le monument Laurier est venu 35 ans environ après la mort de l'ancien premier ministre. C'est un recul suffisant pour laisser aux passions politiques le temps de s'apaiser et pour faire une certaine unanimité autour de l'homme auquel s'adresse cet hommage.

Enfin, le monument de Wilfrid Laurier se dresse sur la mesure avec précision la place Dominion, en face de celui que Laurier doit occuper dans le cœur de John Alexander Macdonald, à l'histoire de nos pays et ses titres.

Le secrétaire du comité de sélection de la province de Québec, M. Paul Gérin-Lajoie, rappelle

Les conclusions de la Semaine sociale de Palerme

De notre envoyé spécial ROMANUS

PALERME. — La XXVIème semaine sociale des catholiques italiens vient de se terminer dans un des théâtres de Palerme. Dans son discours de clôture, le cardinal Siri, président des Semaines sociales, a dit le regret des semaines de quitter une ville et un peuple si accueillants.

Le cardinal Siri a résumé en ces termes les travaux de la XXVIème semaine sociale d'Italie, qui avaient pour thème les problèmes de la population: la solution incomplète, préconisée par le néomalthusianisme, tient à une vision incomplète, et partant erronée, de la destinée humaine et de la réalité sociale; tandis que, à l'opposé, la solution authentique du problème, défendue par les catholiques, repose sur une vision de tous les éléments.

La place nous manquerait — ou plutôt il faudrait remplir plusieurs colonnes de ce journal — pour transcrire les 15 articles des conclusions de la Semaine sociale de Palerme. Nous nous en tiendrons à quelques paragraphes d'un intérêt universel, qu'il omette les considérations touchant plus particulièrement l'Italie.

Considérer tous les éléments. L'article 1er des conclusions rejoint la pensée du cardinal Siri rapportée plus haut: "Composés d'éléments biologiques, économiques, techniques, sociaux, culturels, psychologiques et moraux, les problèmes démographiques sont d'une extrême complexité. Toute recherche et toute solution concrète négligeant, de fait ou par principe, un de ces éléments, repose sur des données faussées et porte nécessairement à des directives erronées".

Les progrès de la médecine et spécialement des sciences biologiques favorisent une défense plus efficace contre les maladies et les tares physiques et contribuent ainsi au bien commun.

Des enquêtes faites dans des pays économiquement prospères montrent que l'augmentation de la population n'a pas entravé l'élévation du niveau de vie.

Science et technique permettent une croissance des biens et un développement des ressources naturelles et particulièrement des produits alimentaires, par une utilisation plus rationnelle et l'emploi de nouvelles méthodes. Ainsi disparaît la préoccupation touchant les insuffisances chroniques sur le plan mondial.

Pays surpeuplés et sous-développés. "Le déséquilibre entre le mouvement démographique et les moyens de subsistance dans certains pays à économie arriérée tient surtout au manque de personnes dotées de capacités techniques et disposées à affronter les risques et les initiatives. Ce déséquilibre tient également à l'absence d'une ambiance sociale, administrative et spirituelle propice au progrès économique et, enfin, à la pénurie de capitaux".

D'où l'opportunité de l'industrialisation, la nécessité des migrations internes et de l'émigration, l'urgence de l'aide financière.

que depuis un demi-siècle 471 Canadiens dont 414 vivent encore ont bénéficié des bourses Rhodes. Il faut compter parmi eux plusieurs Canadiens de langue française. La plupart des boursiers Rhodes, chez les nôtres, comme chez les Anglo-Canadiens, se sont distingués à leur retour au Canada et se sont taillé une place enviable dans les professions libérales, dans le haut fonctionnariat et la diplomatie, dans la politique, dans l'enseignement universitaire. Cela témoigne à la fois du sérieux des comités de sélection recrutés parmi les anciens boursiers et de l'excellence de l'enseignement qui se donne à l'Université d'Oxford.

Par un curieux renversement des choses, les bourses établies par le grand impérialiste que fut Cecil Rhodes ont surtout servi à former des chefs nationalistes. Au Canada français, comme dans la plupart des autres pays du Commonwealth, les boursiers Rhodes sont à la tête des mouvements d'émancipation politique et économique. Ils ont peut-être appris à Oxford à mieux connaître et mieux apprécier les institutions britanniques, mais ils ont apparemment profité de leur séjour en Angleterre pour repenser et retremper leur propre patriotisme. On sait que M. Gérin-Lajoie lui-même, auteur de travaux remarquables de droit constitutionnel, affiche un vif souci de l'indépendance du Canada et de l'autonomie du Québec.

Les Doukhobors. Les Doukhobors de la Colombie continuent à faire parler d'eux, beaucoup plus que nos compatriotes de Maillandville qui réclament leur droit à l'enseignement catholique et français. Il est vrai que ces fanatiques venus de Russie il y a un demi-siècle recourent à des méthodes de protestation plus spectaculaires que l'incendie, les dynamites et les manifestations nudiennes.

Un correspondant de la Canadian Press, M. J. MacSweeney, affirme que la secte extrémiste des Doukhobors, les Fils de la Liberté,

CHRONIQUE Les bons traités et les autres par Pierre GAXOTTE

Un lecteur, qui est avocat, s'étonne que je tienne le respect des contrats pour une chose bonne et avantageuse. Il est vrai que si tout le monde respectait les droits du voisin et ses propres obligations, les tribunaux seraient condamnés à chômer.

Passant du national à l'international, ce lecteur ajoute: "Les traités sont faits pour être violés; d'ailleurs, ils le sont presque toujours". Quelle erreur! L'Histoire nous offre d'excellents traités qui ont été scrupuleusement respectés malgré l'écoulement des siècles.

Le traité de Picquigny (1475), Nimègue et d'Utrecht, sous Louis XIV. Le traité d'Arras (1482), qui, de Cent ans et par lequel l'Angleterre renonce à ses prétentions sur la Normandie, l'Anjou et la Guyenne, est toujours bon. Rouen et Bordeaux n'ont pas cessé d'être français. M. Marie est maire de Barentin et pas lord maire; les mylords que l'on rencontre sur les rives de la Loire viennent visiter le pays, écouter les châteaux qui parlent, non lever des tributs. Notre frontière des Flandres est restée telle que l'ont faite les traités de

vent au manque de solidarité entre les nations. La solution des problèmes de la population exige la collaboration entre les Etats. Le dernier article des Conclusions de la Semaine sociale souligne l'importance de la conception catholique de la vie. Resterait, pour ne pas donner un résumé trop incomplet des assises sociales de Palerme, à rappeler les manifestations en marge des leçons: visites aux monuments de la ville et à la cathédrale de Monreale, soirées folkloriques, réceptions, séance en l'honneur de l'Université catholique de Milan, visite sur le Monte Pellegrino, du sanctuaire de sainte Rosalie, Patronne de Palerme, visite, enfin, de cette éminente réalisation sociale qu'est, dans la campagne de Palerme, le Villaggio Cardinale Ruffini: un village de 600 appar-

"LETITRES AU DEVOIR" LES TEMOINS DE JÉHOVAH

Mon cher Directeur, Les Témoins de Jéhovah viennent de gagner leur cause devant la Cour suprême. Et c'est un catholique, le juge Patrick Kerwin, qui porte la responsabilité d'avoir fait pencher la balance en faveur du "droit", chez nous, d'attaquer la religion, tout comme en Russie. Contre la facilité, pour les Témoins de Jéhovah, de distribuer des tracts provocateurs ont voté les juges Thibault, Rinfret, Robert Taschereau, Gérard Fautoux, tous catholiques, et le juge John R. Cartwright, anglican. Pour le juge Patrick Kerwin, catholique, qui a rendu le jugement de la Cour, les juges Ivan-C. Rand, anglican, R.-L. Kellack, baptiste, J. W. Estey, baptiste, et J.-H. Locke, anglican.

Le plus haut tribunal canadien vient ainsi de fournir un grief d'importance contre le système de notre structure fédérale, ajoutant une pièce nouvelle au dossier du séparatisme.

Les tribulations des hommes et des peuples sont et seront toujours inévitables, mais malheur à ceux qui ne les voient que comme des obstacles à leur propre bonheur.

L'ACTUALITE FRANÇAISE

Les piastres rouges

Dans mon enfance (comme c'est loin, tout ça!), les théâtres de patronage, où j'avais le plaisir d'être spectateur et parfois l'orgueil d'être acteur (j'ai même joué la vieille demoiselle dans Le Pater, de François Coppée, ce qui fut l'apogée de ma carrière théâtrale), reprenaient périodiquement un sombre mélodrame, cher au public et intitulé: Les Piastres rouges. L'auteur de ce chef-d'œuvre d'ingénuité ne pensait pas, sans doute, être prophète. Il avait tort: son titre anticipait sur les événements. Les piastres, aujourd'hui, sont rouges. Rouges de sang français. Rouges de sang vietnamien. A quand une reprise solennelle des Piastres rouges, si la police ne l'interdit pas pour raison d'Etat?

De tous les scandales produits par notre puante préséance, celui de la piastre indochinoise est à la fois le plus stupide, le plus complet et, si j'ose dire, le plus beau. Le plus stupide, car il repose sur une erreur première — le fixation du cours de la piastre — qu'il eût été facile d'éviter ou, tout au moins, de rectifier et parce qu'une partie du trafic international a été donné cours à un jeu de hasard qui n'est que la loterie du plus riche.

N'ayant aucun moyen de vérifier, j'ignore quelles sont l'étendue et la solidité de son information. Il a déjà quelques procès de diffamation sur les bras. S'il s'est trop avancé, gare à lui! Selon une méthode infallible, on tâchera de le coincer sur quelques détails pour jeter le trouble sur l'ensemble. Puis, dans le scepticisme général, l'affaire ira rejoindre le scandale Stavisky, le Panama et l'affaire Wilson au pays des vieilles lunes. Et, pour ce qui est de trouver un job, l'accusateur maladroite pourra toujours accrocher son certificat de civisme où je pense.

Mais, complètement ou partiellement informé, habile ou maladroit, ce procureur benoîte de la IVe République est un garçon courageux. Je lui tire un coup de chapeau en pensant à ceux de mes jeunes camarades qui, après avoir échappé aux balles allemandes, sont restés là-bas, au milieu d'une rivière ou dans les eaux troubles d'un arroyo — les eaux qui troublaient le trafic des piastres.

Avant de publier son réquisitoire, M. Despuech est allé faire le tour des hommes politiques comme d'autres font la tournée des grands clercs. Il a même — ô naïveté! — rendu visite à M. Boutemy, cette belle figure d'intellectuel engagé.

Partout, on lui tint le même langage. "Surtout, ne publiez rien. Confiez-nous vos dossiers et nous saurons nous en servir". Oui, en épluchant les noms des copains et en livrant au public ceux de nos adversaires.

Un traité bien fait se reconnaît justement à ce qu'il dure. Il dure s'il est soutenu par des réalités. Quand Clemenceau disait que le traité de Versailles serait "une création continue", il le condamnait en croyant le défendre. Un traité de paix est une fin, une conclusion, un dénouement. Non un spectacle à perpétuité, ni un accouchement à répétition. La création continue ne pouvait être que revision, démolition continues. Un bon traité est simple, sans ambiguïté, facile à exécuter; et plus l'exécution est rapide, plus il a chance de tenir. Qui veut une indemnité de guerre, des dommages et intérêts doit prendre sur-le-champ et ne pas insister. Un mois dans la main vaut mieux que deux pigeons sur le toit. En 1921 fut annexé au traité de Versailles un état des paiements qui réglait la façon dont l'Allemagne s'acquitterait de la dette des réparations. Elle en avait pour deux tiers ou trois quarts de siècle. Autrement dit, un grand nombre des Allemands nés en 1921 seraient morts avant le dernier versement.

Des compromis

Les meilleurs traités sont des compromis, des transactions. Tant qu'il ne s'agit que d'intérêts, les ajustements sont possibles. Par malheur, les guerres modernes engagent les nations entières, et pour soutenir la vaillance d'une nation, il faut autre chose que des considérations d'intérêts. Chaque belligérant a sa propagande qui mobilise le droit, l'honneur, la liberté, la justice, idées absolues avec lesquelles on ne transige pas. Ce qui est en jeu, ce n'est plus le tracé d'une frontière, mais la triomphie du bien sur le mal. Que le mal ait été réellement d'un côté, le bien de l'autre, je n'en discute pas, mais quand il s'agit de traduire en actes les impératifs enfoncés dans les cervelles par la propagande, on peut prévoir que la déception n'est pas loin. Pour punir l'Allemagne d'avoir mal usé de son industrie, les Alliés décidèrent à Potsdam de la réduire à la condition d'un Etat purement agricole. On sait ce qu'il est advenu de ce projet. Il n'est pas facile de bien travailler au XXe siècle.

Pierre GAXOTTE, de l'Académie française.

La mère du R.P. Lombardi. Mme Emma Lombardi-Valluri, épouse de Luigi Lombardi, collaborateur de l'Académie pontificale et mère du célèbre prédicateur, le Père Riccardo Lombardi, S.J., est décédée à Rome après une longue maladie. Mme Lombardi faisait partie des personnalités dirigeantes de l'Action catholique féminine italienne, dont elle fut présidente en 1922-1923. (I.S.P.)

Frère GENIEVRE

Au congrès de l'Association forestière

"Les gens se promènent la torche à la main dans la province de Québec"

Déclaration de M. Jules Breton — Adoption d'importantes résolutions: faire augmenter le nombre des ingénieurs forestiers au service de la province — Un meilleur traitement — Une meilleure surveillance de l'exploitation de nos forêts

Rimouski (D.N.C.) — Si l'on en juge d'après cette sévère constatation que faisait le gérant général de l'Association Forestière Québécoise, M. Jules Breton, qui disait au congrès de notre groupement régional que "dans la province de Québec, les gens se promènent la torche à la main", l'Association avait bien raison d'adopter des résolutions qui prévoient des mesures plus efficaces pour la protection de nos forêts.

L'une des plus importantes résolutions du congrès de l'Association Forestière demande au gouvernement provincial de prendre les moyens nécessaires afin que la lutte contre les incendies soit organisée sur les terrains privés comme elle l'est sur les terrains de la couronne. On a signalé que les forêts privées constituent une étendue assez importante dans nos régions et qu'aucun organisme n'a été autorisé pour agir en cas d'incendie. On se demande si le gouvernement ne pourrait pas obliger les municipalités à agir dans ce cas.

Dans certaines localités de la région du Saint-Maurice on aurait tenté un essai pour résoudre ce problème alors qu'on a fait l'achat de pompes et l'engagement de gardes-feux reconnus par le gouvernement.

Au cours de la discussion l'on s'est demandé, par ailleurs, s'il n'y aurait pas lieu d'établir des sanctions pour ceux qui mettent le feu. On s'accorde aussi à demander des sanctions contre ceux qui

chassent sur des territoires privés. Alors que les congressistes constataient avec étonnement qu'on n'avait pas donné suite à une résolution de l'an dernier qui demandait d'augmenter le nombre des ingénieurs forestiers au service de la province, l'on a déclenché un intéressant forum sur cette question. Les uns prétendent qu'il serait difficile d'augmenter le personnel forestier de la province au moment où la profession entière passe par une crise amenée par la pénurie d'ingénieurs forestiers; d'autres opinent que les ingénieurs forestiers s'éloignent des emplois gouvernementaux parce que ces emplois ne sont pas suffisamment rémunérés.

Le nombre des ingénieurs forestiers dans la province, à l'heure actuelle, serait d'à peu près 275, à l'emploi soit du gouvernement, soit de l'industrie. Cette année, l'Association professionnelle des ingénieurs n'a admis à la profession que deux nouveaux diplômés.

C'est le président général de l'Association, M. Thomas Maher, qui en faisait la remarque, et il se disait scandalisé de ce que nos meilleurs forestiers, les plus compétents quittent le fonctionnarisme parce qu'ils n'y sont pas suffisamment rémunérés. La conservation de nos forêts est notre problème numéro 1, dit M. Maher, et l'on comprend la nécessité de techniciens et d'ingénieurs pour en assurer la survie.

M. J.-D. Brûlé, de Val-Brillant, restière par l'Etat.

A PAN-MUN-JOM

Début demain des "explications" des Rouges aux captifs

Pan-Mun-Jom, 14 (P.A.) — Un porte-parole communiste a dit aujourd'hui que les communistes ont convenu de commencer demain leurs "explications" longtemps retardées aux 22.300 prisonniers de guerre anticomunistes.

Le commandement des Nations Unies a averti la Commission de rapatriement de pays neutres qu'il ne commencera pas demain, pour sa part, les explications au 335 Sud-Coréens, 23 Américains et un Britannique qui refuseraient de retourner dans leurs pays.

Plus tôt, le commandement des Nations Unies, après plusieurs semaines de disputes, avait annoncé qu'il a terminé la construction du centre d'explication où les équipages communistes rencontreront les prisonniers récalcitrants, dans la zone neutre.

Les communistes ont demandé une réunion de la commission militaire d'armistice pour 4 h. p.m., aujourd'hui (2 h. a.m. H.N.E., mercredi), afin de discuter du cas des prisonniers de guerre.

Un porte-parole allié a dit que les Rouges n'ont pas indiqué spécifiquement ce qu'ils veulent discuter.

disait par sa part que cette crise dans la profession nous mettait à la merci de la surexploitation et d'une mauvaise surveillance de nos domaines boisés.

L'Association Forestière régionale a donc passé une nouvelle résolution pour demander qu'on augmente le nombre des forestiers au service de la province et qu'un meilleur traitement leur soit accordé.

D'autres résolutions ont été adoptées par le congrès. Elles prévoient entre autres une meilleure surveillance de l'exploitation forestière par l'Etat.

Semaine de la famille ouvrière

La L.O.C. organise une série de 41 soirées populaires

Le maire Houde recommande à la population d'assister à ces manifestations qui porteront sur ce thème: "Le problème des loisirs sous l'angle familial"

La Ligue Ouvrière Catholique prépare pour les journées du 18 au 25 octobre, pour marquer la Semaine de la famille ouvrière, une série de 41 soirées populaires qui auront lieu dans les paroisses de la ville. A cette occasion, le maire Houde a adressé hier après-midi un message à ses concitoyens leur recommandant d'assister à ces manifestations.

L'ouverture de la semaine se fera à l'Oratoire St-Joseph, dimanche prochain, par une messe pontificale que célébrera S. Exc. Mgr. Caza, à 11 h. du matin.

M. Houde a adressé son message à la population en présence des responsables suivants de la L.O.C.: M. Conrad Voisard, président intermédiaire diocésain; M. Gérard Labelle, secrétaire diocésain; M. Paul Tremblay, trésorier diocésain; Mme Lucienne Léger, présidente diocésaine, et Mme Jeanne Jacob, propagandiste diocésaine.

Message du maire Houde

Voici le texte du message de Son Honneur le maire, à l'occasion de la Semaine de la famille ouvrière:

"Dans la Cité de Montréal ainsi que dans les principales villes ouvrières de la province, de nombreuses manifestations publiques marqueront la Semaine de la famille ouvrière qui aura lieu du 18 au 25 octobre prochain. Le but de la Ligue Ouvrière Catholique qui organise cette semaine de propagande est de soumettre au public les fruits de son travail de l'année. Elle aborde chaque année

un problème différent affectant particulièrement la famille ouvrière. Cette année elle a étudié le problème des loisirs sous l'angle familial, se demandant jusqu'où les loisirs des travailleurs sont actuellement une perte ou un profit pour les ouvriers. Connaissant le travail sérieux de cette organisation il est certain que tous les travailleurs auront intérêt à participer à leurs manifestations publiques, à écouter leurs programmes radiophoniques.

"Je tiens à noter l'actualité de leurs programmes. Il est évident que les chefs de la L.O.C. connaissent le milieu dans lequel ils sont appelés à travailler. Pour ma part je crois qu'il est très opportun d'étudier la question des loisirs qui deviennent de plus en plus importants dans la vie des travailleurs; en effet, les heures de loisirs augmentent dans la mesure où les heures de travail diminuent. Il y a certainement un gaspillage d'énergie qui pourrait servir pour le plus grand bien de la société. L'histoire a démontré que des civilisations ont sombré parce que des loisirs généraux étaient mal employés.

"J'invite fortement la population, spécialement les travailleurs, conclut le maire, à répondre à l'appel de la Ligue Ouvrière Catholique, et à assister à l'une des 41 soirées populaires qui seront organisées à travers la ville du 18 au 25 octobre prochains, pendant la Semaine de la famille ouvrière."

Réunion des anciens de Mont-Laurier

Environ 50 représentants des anciens élèves du Séminaire St-Joseph de Mont-Laurier se sont réunis hier soir en vue d'organiser sur une base définitive leur association d'anciens. La réunion a eu lieu à la Sapinière de Val-Deville (dont le propriétaire M. Jean-Louis Dufresne est un ancien de Mont-Laurier). Un comité a été nommé en vue d'élaborer un projet de constitution et un projet de règlements qui seront soumis aux représentants des anciens à une réunion qui aura lieu dans quelques mois. Le comité se chargera aussi d'obtenir à l'association son existence juridique. On a choisi comme président de ce comité M. Paul Massé, avocat de Montréal, président de la Société du Bon Parler français et de la Société d'Assistance aux Emigrants. Les autres membres du comité sont: Mgr Maurice Lalonde de la Cour supérieure, M. Mario Laurier, avocat de Montréal, Marc Fortier, de Ville Mont-Royal, et Roger Laurin de Mont-Laurier. Sont aussi membres d'office Mgr Maurice Leclerc, P.D., supérieur actuel du séminaire, ainsi que M. l'abbé Hector Biron, secrétaire de l'association des anciens.

Le comité s'ajoutera quelques autres membres en vue de grouper les anciens élèves dans les différentes régions où il existe en nombre suffisant. M. Rolland Boivert de Mont-Laurier a déjà accepté d'entrer en contact avec les anciens élèves de la région.

Plusieurs suggestions ont été faites notamment la tenue d'un congrès général.

Ont prononcé des allocutions: M. l'abbé Marcel Poissant, curé de Kamik, président de l'association des anciens; M. le chanoine Rodolphe Mercure, curé de St-Jovite; les anciens supérieurs ainsi que le supérieur actuel du séminaire. L'ordonnateur de la soirée était l'abbé Hector Biron.

Fêtes du 25ème anniversaire du Collège Jean-de-Brébeuf

Les fêtes du 25ème anniversaire de la fondation du Collège Jean-de-Brébeuf débuteront officiellement, samedi, le 17 octobre prochain, à 10 heures du matin, par une messe pontificale célébrée par S. Em. le cardinal Léger, archevêque de Montréal.

Un ancien élève, le chanoine Gérard Cambron, supérieur du grand séminaire de Sherbrooke, prononcera le sermon. Des invités d'honneur, autorités universitaires, supérieurs de collèges, anciens professeurs, parents, représentants des conventuels et classes actuelles, participeront à ce jour d'ouverture. Au dîner le R. P. Gérard Goulet, provincial, présentera la conférence d'honneur, Son Eminence le Cardinal.

Le programme des fêtes du 25ème anniversaire est réparti sur toute l'année académique. Le thème de l'année anniversaire est celui des "Humanités au carrefour" et sera illustré par une série de symposiums, dont le premier aura lieu lundi soir, le 19, à 8 h. 15.

Le sujet à l'étude sera alors "Le Collège et les humanités". Le préfet des études au cours universitaires, le R. P. Pierre Angers agira comme moniteur et ouvrira la discussion en définissant les points principaux du symposium: sens traditionnel des humanités, double objectif de l'éducation libérale par les humanités, sources et moyens d'action, formation classique en regard du présent. Parents des élèves et anciens seront particulièrement invités à émettre leurs opinions personnelles sur ces sujets.

Le troisième lundi de chaque mois, jusqu'en mars prochain, d'autres symposiums seront tenus sur des problèmes particuliers des "humanités" au XXe siècle en regard des traditions et des structures de l'enseignement à Jean-de-Brébeuf.

Le premier novembre prochain, les anciens du Collège, sous la présidence de M. Rodolphe Casgrain, profiteront de leur réunion plénière pour venir rendre hommage à leur Alma Mater. Le conférencier d'honneur sera M. Pierre Ranger.

Au cours de l'année, diverses manifestations, soirées dramatiques et académiques, concerts, expositions de livres et d'exposition d'art, causeries, récitals et fêtes sportives serviront à mieux faire connaître les aspects variés de la vie du "Collège de la Montagne".

L'institution publiera aussi un volume d'études sur le thème des fêtes. Ces études, préparées par le personnel, sont le fait de travaux originaux et de discussions des professeurs sur les problèmes qu'aborderont les symposiums.

Le collège fera paraître d'ici quelque temps un album pour illustrer le passé, le présent et l'avenir de Jean-de-Brébeuf. Un bulletin périodique, portant sur la vie et l'orientation de l'institution, de même que sur les anciens, sera aussi publié périodiquement.

La production agricole et son maintien

Les prix doivent être attractifs pour les acheteurs canadiens et étrangers

D'après les prévisions officielles du mois de septembre, les résultats de la saison de culture de 1953 ressembleront beaucoup à ceux de l'an dernier alors que plusieurs récoltes avaient atteint des chiffres records, ou à peu près, lit-on dans le numéro d'octobre de la Lettre commerciale de la Banque Canadienne de Commerce.

La récolte de blé est presque aussi abondante qu'en 1952, mais tout indique que les exportations seront d'environ 100 millions de boisseaux de moins que l'an dernier.

L'accroissement de la population et la haute capacité d'achat des consommateurs ont heureusement atténué l'effet de la baisse des exportations pour certain nombre de produits agricoles. La consommation par tête de plusieurs produits de la ferme est à la hausse par suite de la baisse de leurs prix depuis 1951 et l'on peut prévoir qu'il ne sera pas nécessaire d'en réduire de beaucoup la production, pourvu que le prix en reste avantageux pour l'acheteur.

Les frais de production et de distribution des produits agricoles, qui dépendent, dans une mesure appréciable, de l'industrie et des autres éléments non agricoles comme du pays tout entier, se maintiennent à un niveau qui permet de vendre ces produits à des prix attractifs tant sur le marché domestique que sur les marchés extérieurs.

Nous vous remercions de votre attention et nous offrons l'expression de nos sentiments dévoués.

Père Césaire ARCANDE, O.F.M., Commissaire provincial du

Un Montréalais "explore" les îles anglo-normandes de la Manche

M. Léon Trépanier revient des îles Jersey, Guernesey et Sark avec une documentation intéressante

Parmi les possessions britanniques où le français a été langue officielle et la seule employée aux divers stades de leur constitution, il convient de mentionner les îles anglo-normandes de la Manche qu'un ancien camarade du Devoir, Léon Trépanier, vient "d'explorer", suivant sa propre expression.

Durant les six semaines qu'il a passées aux îles Jersey, Guernesey et Sark, où trois patois normands différents sont encore parlés couramment, il est venu en contact avec toutes les catégories de la population et a pu ainsi assembler une documentation qu'il lui semble devoir être profitable à ses compatriotes.

M. Trépanier nous fait part qu'il a présenté un drapeau de la province de Québec à la Société Jerseyaise, la plus vieille société des îles.

Au cours de la présentation, notre confrère rappela les liens de parenté qui unissent les descendants normands du Canada à ceux des îles anglo-normandes de la Manche, et il souligna le fait qu'il reste encore sur la Côte de Gascogne, dans le Québec, nombre de Jerseyais ou de descendants de Jerseyais.

M. G. R. Ballaine, conservateur honoraire du Musée et de la bibliothèque de la Société Jerseyaise, s'est dit heureux de pouvoir enrichir le musée de la Société d'un symbole évocateur d'une commune origine normande.

Au nom du Comité de la Société Jerseyaise, dont le nom s'inscrit en core uniquement en français, M. Emile F. Guiton remercia M. Léon Trépanier de sa visite aux îles anglo-normandes d'un geste qui sera à ce sujet

fort apprécié par les membres de la société.

Grâce à l'extrême amabilité de membres de la Société Jerseyaise, notre confrère a pu réunir une abondante documentation sur le régime gouvernemental, municipal et religieux ainsi que sur le dialecte normand qui se parle à Jersey, Guernesey et Sark.

Plusieurs de nos familles du Québec apprendront avec plaisir que leurs noms se retrouvent à Jersey et à Guernesey, parmi lesquels: les Dupré, Nicol, Fauvel, Lesueur, Fleury, Lefebvre, Bisson, Duval, Binet, Garnier, Duhamel, Gibaut, Carpentier, Cadoret, Bouthillier, Gaudin, Germain, Gilbert, Chevalier, Gosselin, Corbin, Grandin, Dore, LeGros, Guilbert, Lelièvre, Le Maître, Hooper, Mercier, Ménard, Moisan, Moreau, Morin, Morel, Pigeon, Moulin, Poidevin, Maurice, Neveu, Quesnel, Renaud, Noël, Pépin, Richard, Perrier, Rochefort, Sauvé, Tardivel, Turmel, Vibert, Léonard, Hamel, Hamelin, Hébert, Hélié, Jean, Jeandron, Journeaux, Labbé, Lamy, Langlois et nombre d'autres, sur lesquels se sont portées les recherches de notre confrère Trépanier.

Les îles anglo-normandes de la Manche sont habitées depuis plus de mille ans et fourmillent encore de reliques: dolmens, menhirs, etc., que les insulaires conservent religieusement.

Le premier de nos journalistes canadiens-français à visiter ces pages historiques, apparentes par leurs origines normandes, à des milliers de Canadiens français, Léon Trépanier fera bénéficier les siens des recherches qu'il a faites à ce sujet

Préparer la maquette d'un imprimé c'est en assurer

la QUALITÉ
l'ÉLÉGANCE
la FORCE PUBLICITAIRE



L'IMPRIMERIE POPULAIRE

met un soin particulier à la préparation des maquettes qu'exigent les clients. Le personnel de notre atelier possède une longue expérience dans ces sortes de travaux.

Une maquette bien préparée est aussi nécessaire qu'un plan d'ingénieur ou d'architecte.

Aucune personne ni aucune institution ne prendrait le risque de commencer la construction d'un édifice, d'une usine, d'un barrage, d'un navire, sans faire préparer des plans et devis par un architecte ou un ingénieur.

Pourquoi ne faites-vous pas la même chose quand il s'agit d'un livre, d'un catalogue, d'une revue ou d'un simple dépliant?

Notre service technique vous préparera gratuitement des plans qui rendront vos imprimés plus élégants et moins coûteux.

L'IMPRIMERIE POPULAIRE

434 EST, rue NOTRE-DAME, MONTREAL

BE. 3361

SACS DE THÉ "SALADA"

Vendus par centaines de millions

ATTENTION

NOTRE TEMPS

Hebdomadaire social et culturel

L'hebdomadaire d'idées le plus en demande au Canada français sera mis en vente

DANS TOUS LES KIOSQUES DES DEMAIN

DEMANDEZ NOTRE TEMPS

Ça se passa le 15 octobre



1926-DEBUT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CENTRALE HYDRO-ÉLECTRIQUE SUR LA GATINEAU

Rappels historiques... une série offerte par

Molson's

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

Au congrès de l'A.C.F.E.O.

(suite de la première page)

Deux grands problèmes

L'éducation française en Ontario doit faire face à deux grands problèmes: 1 — La répartition des taxes scolaires entre les écoles séparées et les écoles publiques; 2 — Le recrutement du personnel enseignant pour l'école primaire et pour le "High School".

L'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario fait tout son possible pour régler ces deux problèmes, a déclaré hier M. Ernest Desormeaux, président.

Il a pris la parole au Château Laurier à l'ouverture du 13e congrès de cette association. Des délégués de tous les coins de l'Ontario français y assistent.

Les réalisations ont été nombreuses depuis notre dernier congrès, a dit M. Desormeaux. Le président a mentionné la création d'un fonds de \$100,000 dont les intérêts servent à récompenser les gagnants des concours scolaires de l'association, ainsi que l'institution de deux prêts d'honneur, un pour les étudiants à l'école normale supérieure de Toronto, l'autre pour les élèves inscrits aux écoles normales élémentaires de la province. Ces bourses ont déjà porté des fruits puisque le nombre des inscriptions de langue française aux écoles normales élémentaires est passé de 145 l'an dernier à 175 cette année. "Il faut remplir les écoles normales", dit M. Desormeaux, il faut les faire craquer afin qu'on nous en accorde une autre dans la région d'Ottawa."

Les invités

Le président de la séance d'ouverture était le sénateur Joseph Brabette, de Cochrane. On remarquait aussi, parmi les invités: J.-H. Chartrand, vicaire général du diocèse d'Ottawa, et M. Paul Tardif, commissaire de la ville d'Ottawa.

Les taxes

Dans son résumé de la situation faite aux écoles françaises, M. Desormeaux a dit que le vieux problème de la répartition des taxes scolaires n'a pas encore été réglé par le gouvernement de l'Ontario. Nos pourparlers, dit-il, n'ont donné aucun résultat.

"Dans ce domaine", a-t-il ajouté, "nous ne rencontrons pas seulement des susceptibilités, mais aussi un problème politique. Car il faudrait que le gouvernement décide de régler ce problème, comme la justice le lui demande, et se faire battre aux prochaines élections. Mais il n'y a pas un gouvernement humain qui soit prêt à faire cela. Il y a cependant bien des moyens détournés de faire ce qu'on ne peut faire directement. Et je crois qu'avant longtemps le gouvernement ontarien devra régler ce problème."

Cercle vicieux

"Il devient de plus en plus grave, surtout avec l'annexion de plusieurs banlieues aux grandes villes. Les écoles séparées doivent augmenter leurs taxes, car elles perdent des contribuables qui préfèrent aller à l'école publique neutre. L'école neutre est ainsi en mesure de diminuer ses taxes, ce qui invite toujours plus les nôtres à abandonner la bataille et à changer de camp. Nos pertes sont considérables, dit M. Desormeaux."

Le congrès

Les sociétés affiliées à l'Association devaient présenter leurs rapports hier soir, ce sont: La Fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste de l'Ontario; l'Union des cultivateurs franco-ontariens; l'Association de l'Enseignement français de l'Ontario; l'Association des Commissaires des écoles bilingues de l'Ontario; la Fédération des Femmes canadiennes-françaises; l'Association de la Jeunesse franco-ontarienne et la Fédération des Associations de parents et d'instituteurs.

S.E. le cardinal Léger

Allocution de Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger au banquet du congrès général de l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario, le 14 octobre, 1953.

L'éducation de la jeunesse est une tâche que les hommes ont toujours considérée comme sacrée. L'Eglise va plus loin et ne craint pas d'affirmer que l'éducateur ac-

complit un métier divin. L'homme peut être un génie; il doit reproduire dans sa vie les traits d'un Dieu. Ne soyons donc pas surpris si les problèmes de l'éducation ont suscité à travers les âges de violentes discussions: le cœur de la jeunesse a été l'enjeu des grandes luttes que le Bien et le Mal ont livrées sur les champs de bataille de l'Histoire. Le cardinal Wyszyński ne serait pas en prison s'il avait accepté le programme scolaire du régime à la solde de Moscou.

L'éducation chrétienne est un problème vaste comme le monde. Il est situé, comme nous venons de le dire, au confluent des réalités humaines et divines. Pour le traiter avec compétence, il faut posséder une connaissance exacte des relations qui existent entre la nature et la grâce. De plus l'éducateur doit tenir compte du milieu où s'opère cette rencontre du divin et de l'humain; c'est l'homme tout entier, esprit joint à un corps dans l'unité de nature qu'il faut éduquer, c'est-à-dire, diriger vers sa destinée. D'autre part, cet homme concret et historique est un déchu qui a perdu le sens de son orientation. C'est donc en restaurant dans l'enfant l'image primitive de l'homme à notre image et à notre ressemblance (Gen. 1, 26), que l'éducateur couronnera le travail de formation qu'il doit accomplir. Ce qui faisait dire à S. Grégoire de Naziance que la formation de la jeunesse est "l'art des arts et la science des sciences".

Et, en effet, l'homme vivant, objet de l'éducation, est de par sa nature même à l'existence de "Pèlerin de l'Absolu". "Il est donc de suprême importance, nous dit Pie XII dans l'encyclique "Divini illius Magistri", de ne pas errer en matière d'éducation, non plus qu'au sujet de la tendance à la fin dernière, à laquelle est intimement et nécessairement liée toute l'œuvre éducative. En fait, puisque l'éducation consiste essentiellement dans la formation de l'homme, lui enseignant ce qu'il doit être, et comment il doit se comporter dans cette vie terrestre pour atteindre la fin sublime en vue de laquelle il a été créé, il est clair qu'il ne peut y avoir de véritable éducation qui ne soit toute entière dirigée vers cette fin dernière."

Ces paroles sont capitales et elles devaient être gravées, non seulement dans la pierre des murs de nos maisons d'éducation, mais elles devaient courir sur les frises des salles de tous les ministères de l'Instruction publique, être imprimées en exerges de tous les manuels scolaires. Le premier fruit de la véritable éducation chrétienne, la seule qui soit vraiment humaine, sera donc de créer dans l'âme et le cœur de tout adolescent "le sens divin de l'orientation", d'inculquer à toute une génération "l'angoisse divine".

Etre un homme au sens plein du mot signifie avant tout: accepter des maintenant la vie éternelle avec toutes ses exigences pratiques. Cet homme aura besoin, à certaines heures, de ramasser toutes les énergies de son âme, pour tenir les yeux fixés sur les horizons éternels, pour acclimater le ciel sur la terre, en y établissant, uni à l'esprit de Dieu, la justice, la paix et le bonheur.

Car, ayons le courage de le reconnaître, nous vivons dans un monde qui, systématiquement, tend à soustraire à la judicature universelle de Jésus-Christ toute une zone immense de la pensée et de la vie humaine. Cette tendance elle se rencontre dans la pensée laïque qui juge tout, uniquement sur le plan profane; elle se répand, encore davantage, demain, à la faveur de certaines doctrines qui subordonnent la formation de l'homme à l'établissement d'un régime économique. L'éducateur chrétien doit inculquer à la génération qu'il forme le sens pratique du divin, cet "unique nécessaire", même en matière d'ins-truction, et ne pas suivre les programmes de ces maîtres superficiels qui "auraient peut-être trouvé le nécessaire s'ils n'avaient pas cherché le superflu".

Une telle éducation peut-elle se concilier avec les obligations sociales de l'homme qui vit au milieu du siècle? L'objection est vieille comme l'Eglise elle-même et saint Augustin y répondait déjà par ces paroles: "En bien! que ceux-là qui nous disent que la doctrine de l'Eglise est l'ennemie de l'Etat nous donnent une armée composée de soldats tels que les veulent la doctrine et les enseigne-ments de l'Eglise, qu'ils nous donnent des sujets, des maris, des épouses, des parents, des fils, des maîtres, des serviteurs, des rois, des juges, et enfin des contribuables et des agents de fisc, tels que les exige la doctrine chrétienne, et qu'ils osent ensuite nous dire que cette doctrine est nuisible à l'Etat; qu'ils n'hésitent pas un instant, au contraire, à proclamer que, là où on lui obéit, elle est le salut par excellence de l'Etat."

C'est bien dans la mesure, en effet, où la société permet à l'individu de découvrir, dans tous ses frères, la présence vivante de Dieu qu'elle assurera ce "climat social" où le don de soi à tous apparaît comme le plus bel apogée de la personnalité.

"Filius hominis non venit ministrari, sed ministrare" (Mt. 23, 27). La grande obligation de l'homme, de caractère, c'est donc l'acceptation du devoir social chrétien. Or, le don entier de soi-même à des tâches communes, ne doit pas se manifester dans nos vies par des actes isolés. Ce don doit devenir un état d'âme permanent; et de même que les grains d'un chapellet sont reliés entre eux par la chaîne qui les traverse, ainsi tous nos actes doivent glisser sur la chaîne d'or du dévouement et du sacrifice. Dans le don de soi, élevé ainsi jusqu'à la hauteur d'un devoir et d'une vertu, l'homme de caractère ne doit pas chercher à se substituer à DIEU, dont il désire le devoir d'aider leur Alma Mater.

Le président général de la campagne, M. Berthold Monneau, a noté que le produit de la souscription devait servir à défrayer une partie du coût de la construction du nouveau pavillon des finissants.

"Notre collège, a-t-il dit, s'est vu forcé de construire pour répondre aux exigences légitimes des élèves et de leurs parents. Mais il a dû pour cela contracter de nouvelles et lourdes obligations financières qui empêcheront pour plusieurs années d'autres développements."

"C'est alors que l'Association des anciens élèves a voulu apporter son aide au collège en organisant cette souscription. D'ailleurs, nos maisons d'enseignement secondaire ne peuvent remplir leur mission sans l'aide de biens privés."

Un autre ancien élève, aujourd'hui évêque du Cap-Haïtien, Son Exc. Mgr Albert-F. Cousineau, C.S.C., a dit que la tâche des éducateurs était difficile: "Nous devons, a-t-il souligné, chercher une aide ailleurs. C'est sur vous, chers anciens, que nous nous reposons."

\$250,000 seront recueillis par les anciens de St-Laurent

Pour aider le collège à défrayer le coût du pavillon des finissants

Un vif enthousiasme a marqué hier soir le lancement de la campagne de souscription en faveur du Collège de Saint-Laurent. La campagne durera jusqu'à la fin d'octobre et déjà on a recueilli \$70,000 avaient été recueillis.

Son Eminence le cardinal Léger, un des patrons d'honneur de la campagne, avait bien voulu se faire représenter par Mgr Arthur (Champane), P.D., lui-même un ancien du collège. Le curé de St-François-Solano a rappelé, en effet, que dans son temps, on ne comptait que trois élèves en rhétorique et en philosophie. Mgr Champane a brièvement décrit les progrès du collège et il a déclaré que les anciens élèves avaient le devoir d'aider leur Alma Mater.

Le président général de la campagne, M. Berthold Monneau, a noté que le produit de la souscription devait servir à défrayer une partie du coût de la construction du nouveau pavillon des finissants.

"Notre collège, a-t-il dit, s'est vu forcé de construire pour répondre aux exigences légitimes des élèves et de leurs parents. Mais il a dû pour cela contracter de nouvelles et lourdes obligations financières qui empêcheront pour plusieurs années d'autres développements."

"C'est alors que l'Association des anciens élèves a voulu apporter son aide au collège en organisant cette souscription. D'ailleurs, nos maisons d'enseignement secondaire ne peuvent remplir leur mission sans l'aide de biens privés."

Un autre ancien élève, aujourd'hui évêque du Cap-Haïtien, Son Exc. Mgr Albert-F. Cousineau, C.S.C., a dit que la tâche des éducateurs était difficile: "Nous devons, a-t-il souligné, chercher une aide ailleurs. C'est sur vous, chers anciens, que nous nous reposons."

Pour sa part, le R. P. Germain-M. Lalonde, C.S.C., supérieur du collège, a d'abord remercié tous ceux qui se dévouent à la souscription qui commence. Il a dit ensuite que le produit de cette souscription était absolument nécessaire pour empêcher que le développement matériel du collège ne soit pas entièrement paralysé pour plusieurs années.

Le supérieur a dit qu'en mai 1952, on ne croyait pas devoir dépenser plus d'un million de dollars. Mais on se rend compte aujourd'hui que les travaux de réfection et la construction du nouveau pavillon coûteront près d'un million et demi.

"Lorsque tout sera terminé, a dit le Père Lalonde, nous serons riches d'un pavillon extrêmement utile et mis entièrement au service de nos élèves. Mais nous se-

Rude concurrence commerciale pour le Canada

Ottawa, 14. (P.C.) — L'hon. George Drew, chef du parti progressiste-conservateur, a déclaré hier à Ottawa que la concurrence plus rude sur les marchés internationaux causés par la résurrection industrielle des pays ravagés par la guerre, pose au Canada le problème suivant: offrir en vente les articles nécessaires aux prix que les gens sont consentants à payer.

"Le bien-être de tous les Canadiens dépend de ce que nous faisons pour relever ce problème", dit-il dans un discours préparé à l'intention du Club de publicité et ventes d'Ottawa.

"L'an dernier, le Canada s'est classé au troisième rang des pays exportateurs. En proportion, ce fut le plus important. Près du tiers des produits canadiens ont été vendus à l'extérieur du pays."

"Toutefois, les exportations n'atteignent pas le niveau qu'il faudrait dans certains marchés traditionnels, a dit M. Drew. Certaines nations dont la main-d'œuvre est hautement spécialisée, telles que l'Allemagne, le Japon, la France et l'Italie, se sont rétablies suffisamment pour accéder de nouveau aux marchés."

"Il ne peut être question de restreindre la production des Allemands, des Japonais ou des autres, ils doivent produire pour faire vivre leur population et ils doivent exporter pour acheter plus de matières essentielles dont ils ont besoin."

Le Canada jouit d'immenses avantages, dit-il. Ses matières premières font l'envie du monde entier. C'est la seule nation occiden-

Décès de Mgr J.-A. Verner, P.D.

A Montréal, le 14 octobre, au pavillon Le Royer de l'Hôtel-Dieu, est décédé après une courte maladie, Mgr J.-A. Verner, né à Sherbrooke, le 23 août 1880, du mariage du docteur Louis Verner et de M.-A. Guérin; il fit ses études classiques au collège de Montréal, au collège Ste-Marie et à Valleyfield; ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal, et fut ordonné prêtre le 13 octobre 1903.

Il fut d'abord vicaire à la cathédrale de Valleyfield jusqu'en 1910; étudiant à Rome, vicaire à St-Joseph de Montréal, aumônier chez les SS. du Bon-Pasteur, d'abord à l'académie St-Louis-de-Gonzague, puis à la maison-mère; assistant principal à l'école normale Jacques-Cartier, curé fondateur à St-Joseph de Carillon, curé fondateur de St-Octave de Montréal-Est, et curé du T.-S.-Rédempteur depuis 1935. Il fut élevé à la dignité de prêtre de Sa Sainteté en 1943.

Mgr J.-A. Verner laisse dans le deuil deux sœurs: Mlle Blandine Verner et Mme Germain Lefebvre.

tale à posséder les cinq sources d'énergie industrielle — le charbon, les pouvoirs hydrauliques, le pétrole, le gaz naturel et l'énergie atomique.

La seule façon dont notre pays peut affronter la concurrence est d'améliorer sa production, sa distribution et les ventes.

Si nous réussissons, dit M. Drew, il se peut que nous soyons témoins du commencement de la période la plus brillante et la plus prospère que nous ayons connue.

(Maria). Mme Jeanne Lazure, épouse de feu le docteur Ludovic Verner, ses neveux et nièces: M. et Mme Jacques Verner; M. et Mme Paul Verner; M. et Mme Jean Verner; M. et Mme Roland Germain (Simonne Lefebvre); M. et Mme Germain Lefebvre (Rachel Décarie); Mlle M.-M. Lefebvre, et autres arrière-petits neveux et nièces; son cousin, le R. P. Eugène Guérin, O.M.I.

La dépouille est exposée au presbytère de T.-S.-Rédempteur, 3530 rue Adam. La translation des restes se fera du presbytère à l'église, dimanche soir, à 7 h. 30. Le premier service sera chanté pour les enfants, lundi, à 8 h. a.m., le 19 octobre. Un deuxième service suivra à 9 h.

Mgr J.-A. Verner devait fêter son jubilé d'or sacerdotal, le 25 octobre. Il devait être l'objet de grandes manifestations d'estime de la part de ses paroissiens, parents et amis, qui regrettaient vivement son départ si subit.

pour une carte de bingo tricolore

Stratford, Ont., 14 (P.C.) — Un tribunal de Stratford, Ontario, a examiné hier une carte de bingo remplie après le tirage de seulement 28 numéros à une partie dont le prix était de \$1000. Waymon Neeley et Joan Beaupré, tous deux de Stratford, sont accusés d'avoir utilisé cette fausse carte le 14 août dernier à Mitchell, près de Stratford.

ON AMENAGERA 166 PATINOIRES

Le service municipal des parcs se prépare déjà à aménager les patinoires, en vue de la prochaine saison d'hiver. Il y en aura 166, soit quatre de plus que l'année dernière.

CENT POUR CENT!



Labatt - n'y a rien qui la batte!

Ouverts de 9 h. 30 à 5 h. 30 — Ouverts jusqu'à 9 h. le vendredi soir — 5 h. 30 le samedi — PL. 5151 — local 300

VENTE Semi-Annuelle DUPUIS

MONTREAL N'AI RIEN VU DE PAREIL CETTE SAISON

Voici votre verrerie des "FETES"

VERRES venant de la Belgique

Style "SNOWBELL". Travail délicat FAIT A LA MAIN

Economies de

20%-30%-40%

et jusqu'à

50%

Devraient se vendre .49 chacun
INCROYABLE A SI BAS PRIX
"VSAD"

Le style "cloche des neiges" (Snowbell) est tout à fait approprié. La qualité du verre est superbe, chaque bord avec épaisseur marquée pour éviter les écornures ou éclats.

Pour vous-même, pour cadeaux cette qualité "qui tinte" est insurpassable... Composez une verrerie dans cette série.

- gobelets
- fines liqueurs
- jus
- cocktail
- porto
- sorbet avec assiette
- "Old Fashioned", verre 10 onces et verre 12 onces.

DUPUIS — troisième, De Montigny



Dupuis Frères

Délai de 10 jours pour livraison

Commandes
téléphoniques
acceptées.

L'EAU révèle la vraie saveur du whisky

Faites subir l'épreuve de l'eau au Seagram "83". L'eau, claire ou gazeuse, fait ressortir la saveur naturelle et le bouquet du whisky.

Seagram's "83"
Whisky Canadien
Servez Seagram en toute confiance

Splendeurs et misères de l'Inde

(suite de la 1ère page)

L'Inde possède, en dehors de l'unité linguistique, des facteurs puissants de cohésion. Elle forme d'abord un tout géographique bien déterminé, avec adossement à l'Himalaya et ouverture sur la mer. La religion hindoue, en dépit des quarante millions de musulmans et des minorités chrétiennes, juives et parsis, est assez puissante pour cimenter des peuples très étrangers les uns aux autres par l'origine raciale et la langue.

La faiblesse de l'Inde tient au fait qu'elle ne possède aucune langue nationale. Elle se sert actuellement d'un instrument étranger, l'anglais, et la langue qui deviendra officielle en 1962, l'hindi, ne possède guère de prestige. Elle serait, au témoignage des connaisseurs, l'une des langues les plus primitives de l'Inde. Son seul mérite serait d'être parlée par à peu près 90 millions d'indiens et comprise par 150 millions. Les peuples de race dravidiennne entretiennent envers l'hindi un profond mépris et refusent pour plusieurs générations de s'en servir, même comme simple instrument de communication avec les provinces du Nord.

DEMAIN: Une colère de M. Nehrou.

Trois arrestations pour un vol de 300,000 cigarettes

Québec, 14 (P.C.) — Trois hommes ont été arrêtés hier soir à Ste-Monique des Saules, près de Québec, au sujet d'un vol de 300,000 cigarettes commis samedi dans un magasin de la capitale. Les inculpés sont Yvan Paradis, 33 ans, Charles Gauvin, 33 ans, tous deux de Montréal, et Jean-Paul Dugal, 34 ans, de Québec. On a retrouvé les cigarettes dans une remise près du magasin.